

Séances intermunicipales

Délégation d'Ecublens au Bureau intermunicipal: M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crisier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2008:

- 6 fois sous la présidence de M. Jean-Charles Cerottini, Syndic de St-Sulpice
- 3 fois, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal:

- Collège de La Planta.
- Gymnase de l'Ouest.
- Remplacement de M. Jenny au sein du Conseil de l'UCV.
- Autorisations de parcage.
- Accès informatique au contrôle des habitants (sur demande de la Préfecture).
- Participation au capital de TV régionales.
- Postulat "Quelle cité idéale pour l'Ouest lausannois" (réponse de Chavannes).
- District de l'Ouest lausannois: démarrage janvier 2008.
- Visite du Conseil d'Etat du 08.09.2008.
- Remplacement de M. F. Magnin à Chavannes.
- Demande de soutien de l'Association EFRE.
- Comptoir Olma 2008.
- Future loi sur les écoles de musique.
- Financement de l'élimination des déchets.
- Budget SDOL (en présence de Mme Widmer).
- Bilan d'activités SDOL.
- Marché du SDOL.
- IIC: - Approbation des comptes 2007
- Approbation du budget 2009.
- TL – Informations diverses.
- Ouest Roule (renouvellement soutien des communes de l'Ouest lausannois).
- Campagne "A vélo au boulot".
- Encre et Plomb (atelier-musée de l'imprimerie).

- Bio R+.
- Fondation vaudoise de probation (comptes + historique de cette fondation).
- Caravanning.
- Renens Natation.
- Elections complémentaires à St-Sulpice.
- Justice de paix par district.
- Office des poursuites.
- 30^e anniversaire du Théâtre Kléber-Méleau – Subvention spéciale.
- Frais de sécurité relatifs au Lausanne Hockey Club.
- Constitution formelle d'une conférence des Municipaux du sport.
- Evolution du projet de réforme de la protection civile vaudoise (appelé Projet AGILE).
- Mobilité douce Villars-Ste-Croix (entre Croix-du-Péage et Relais Fleuri).
- Centenaire UCV.
- La prévention c'est l'affaire de tous.
- Réactualisation du dispositif cantonal des médecins délégués.
- Séances secrétaires et boursiers (séances organisées par la Préfecture).
- Magazine proposé à l'UCV par la société Com Consulting et démarches effectuées dans les entreprises.
- Demande de soutien de la venue du Dalai-Lama en août 2009.
- Travailleur social de proximité (retrait de Chavannes du groupe Bussigny – Chavannes – Villars-Ste-Croix).
- Locaux des naturalisations.
- Plate-forme canton-communes sur la réforme policière.

La première partie de la séance du Bureau intermunicipal du 29 janvier 2008, à St-Sulpice, a été spécialement consacrée au collège de La Planta (en présence du comité de l'AIC, à savoir Mme Petoud Leuba, MM. Jatton, Matthey et Walter).

La première partie de la séance du Bureau intermunicipal du 20 mai 2008 a été consacrée au budget du SDOL et au développement de nombreux chantiers dans l'Ouest lausannois, en présence de Mme Widmer. N'ayant pu terminer cette séance dans les délais, une séance supplémentaire a été agendée au 10 juin 2008, dans

les locaux du SDOL (ch. du Closel à Renens).

En deuxième partie de la séance BI du 20 mai 2008, s'est déroulée une séance plénière consacrée au financement de l'élimination des déchets, en présence de tous les secrétaires municipaux, boursiers, bureau de coordination de Lausanne Région et des représentants des communes invitées, M. Luthi, Municipal de Bussigny et président de la commission des déchets de Lausanne Région, Mme Marie-Luce Duroux, Municipale de la commune d'Aigle, M. Pierre-Alain Luy, Conseiller municipal de Prilly, etc.

Ces deux séances ont eu lieu au collège de la Concorde à Chavannes.

La séance BI du 7 octobre 2008 s'est déroulée à Croy, chez M. Etienne Roy, Préfet. Encore un grand merci à M. Roy pour avoir accueilli aussi chaleureusement les membres du BI dans son chef-lieu. Lors de cette rencontre, il a été abordé divers points, notamment celui des justices de paix et offices des poursuites et des échos recueillis sur la visite du Conseil d'Etat du 8 septembre 2008.

La première partie de la séance BI du 12 novembre 2008 a été consacrée aux comptes et à l'historique de la Fondation vaudoise de probation, en présence de son directeur, M. Monney,

Enfin, la première partie de la séance BI du 3 décembre 2008, a spécialement été consacrée au déploiement d'une justice de paix et office des poursuites dans le district de l'Ouest lausannois, en présence de MM. Schobinger, secrétaire général de l'ordre judiciaire et Roy, Préfet.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région Secteur Ouest

Délégation d'Ecublens au bureau du secteur Ouest: M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le conseil du secteur Lausanne Région a tenu en 2008:

- 2 séances à St-Sulpice, sous la présidence de M. Jean-Charles Cerottini, Syndic de St-Sulpice.
- Faute d'objets à traiter, la séance fixée initialement au 11 novembre 2008, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix, a été déplacée au 17 mars 2009.

Les principaux objets traités ont été:

- Nomination du représentant du secteur à la commission de gestion 2009
- Nomination d'un représentant à la commission formation et emploi des jeunes (en remplacement de M. F. Magnin)
- Comptes 2007 de Lausanne Région
- Projet budget 2009 de Lausanne Région (1^{ère} discussion)
- Assemblée générale de Lausanne Région (documents envoyés directement aux membres)
- Financement sur l'élimination des déchets (ce point a également été traité en séance BI + lors d'une séance plénière agendée au 20.05.2008 à Chavannes)
- Points et informations sur le PALM:
 - Avancement du PALM à Berne
 - Séances de coordination avec l'Association des communes de la région morgienne (ACRM)
 - Nouvelle loi sur l'appui au développement économique
 - Projet + réserve agglomération
 - MIPIM (Marché international des professionnels de l'immobilier):
 - ❖ Rapport édition 2007
 - ❖ Rapport édition 2008 à Cannes
- CIGM (centre intercommunal de glace de Malley)
- Demande de subventions pour l'organisation d'un tournoi de tennis ITF
- Présentation du projet DUOS 15-18 ans, par la présidente de la commission formation et emploi des jeunes (Mme L. Salamin).

La première partie de la séance du 1^{er} juillet 2008 a été consacrée à la présentation du projet DUOS 15-18 ans, en présence de Mme L. Salamin, présidente de la commission "Formation et emploi des jeunes".

En dehors de cela, le conseil de secteur a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

◆◆◆◆

Lausanne Région



Délégation d'Ecublens: M. Pierre Kaelin, Syndic (assemblée générale), Mme Pascal Manzini (plate-forme "Toxicomanie"), M. François Massy (groupe "Pyjama") et M. Charly Rothen (groupe "Activités sportives"), Conseillers municipaux.

En préambule, nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos trois nouvelles communes membres, Montpreveyres, Pollioz-Pittet et Villars-Tiercelin, qui nous ont rejoints au début de cet exercice. Dès lors, notre association compte 29 communes membres.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **bureau de coordination**, présidé par M. Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

Le bureau de coordination a organisé les deux **assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Cugy le 10 avril, les comptes 2007 ont été adoptés. Lors de l'assemblée générale d'automne à Morrens, le 2 octobre, les communes membres, outre l'adoption du budget 2009, ont entendu Mme Gay Vallotton faire le bilan du projet "Des places d'apprentissage, de stage, pour les jeunes adultes en difficulté". A l'issue de la partie protocolaire, M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a présenté le bilan de l'opération cantonale FORJAD, pour ces mêmes adultes en difficulté.

En raison de l'importance du projet d'agglomération Lausanne-Morges **PALM**, le bureau de coordination a été réguliè-

ment tenu au courant des avancées de ce projet qui sont détaillées ci-après.

Il a aussi suivi attentivement l'entrée en vigueur de la **loi sur l'appui au développement économique** – LADE –, détaillée ci-après.

Les dossiers de financement du déficit du centre intercommunal de glace de Malley – **CIGM** –, ainsi que celui des **déchets** ont été discutés au sein du bureau de coordination et sont détaillés ci-après.

Pour apporter une solution aux communes confrontées au financement des frais d'infrastructures liés à la mise en œuvre, par exemple, de plan partiel d'affectation, le bureau de coordination a mandaté Maître Bovay pour étudier la question de la **participation de tiers aux frais d'infrastructures**, autres que ceux découlant de dispositions légales contraignantes (par exemple: services industriels, épuration).

Le bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du conseil de **fonction de Beaulieu**, a été informé sur les travaux et la gestion de celle-ci.

DEPARTEMENT AFFAIRES RÉGIONALES

Commission "Toxicomanie"

La commission "Toxicomanie", présidée par Mme Raymonde Gyger, Municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants:

- Réflexions sur des propositions de **gestion de la consommation d'alcool dans les manifestations**. La commission a invité les Préfets des 5 districts concernés pour leur présenter ce projet. En raison de l'Eurofoot, les Préfets ont souhaité en reparler en 2009. Un courrier a été envoyé aux communes, attirant leur attention sur l'importance d'avoir un robinet d'eau proche des écrans de diffusion des matchs.
- Dans le cadre de l'élaboration de son **budget 2009**, les membres politiques de la commission se sont réunis à plusieurs reprises pour s'accorder sur les objectifs de ladite commission. Ils ont, de plus, noté avec satisfaction la reprise du financement de DEPART et du centre Saint-Martin par le canton. A cette occasion ils ont souhaité faire un geste en

faveur des communes en abaissant la cotisation "toxicomanie".

- La commission a réalisé un "**Onglet dépendances**" qui a été transmis aux communes membres afin qu'il figure, pour le citoyen, sur le site de la commune. Celui-ci donne les liens vers tous les principaux sites d'information sur les dépendances.
- Dans l'objectif de proposer, en 2009, des **actions de prévention** "clés en main" aux communes, la commission Toxicomanie a effectué un recensement des mesures de prévention financées par les communes.
- La commission a entendu des présentations de l'institut universitaire de médecine sociale et préventive – IUMSP –, du centre d'information pour la prévention du tabagisme – CIPRET –, du bureau information femmes – BIF –, de Rel'aids, et du programme alcool de la Confédération, relayé par le service de la santé publique cantonale.
- Par le biais de son **fonds de prévention**, la commission a apporté un soutien financier à la réalisation d'un documentaire sur les personnes toxicodépendantes, mais aussi à l'organisation de dîner quizz dans l'Ouest lausannois – dîner de prévention pour les jeunes – pour un montant total de Fr. 10'500.-.

Commission "Formation et emploi des jeunes"

Sous la co-présidence de Mmes Michèle Gay Vallotton, Municipale à Cheseaux, et Lauréanne Salamin Michel, Municipale à Bussigny, la commission "Formation et emploi des jeunes" a travaillé sur les sujets suivants:

- La commission "Formation et emploi des jeunes" s'est intéressée à mieux connaître les mesures destinées aux jeunes sortis de scolarité sans projet formatif. C'est ainsi qu'elle a eu une présentation de transition école métiers – TEM – Acc'ent – Accès en Entreprise. Suite à ses réflexions, la commission "Formation et emploi des jeunes" a travaillé, tout au long de l'année 2008, à créer son projet de mesure **DUO 15-18**, grâce à l'appui de nombreux professionnels. Cette mesure DUO 15-18 propose un accompa-

gnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social.

Pour mettre en place cette mesure, soit en assurer la communication auprès des professionnels, recruter et former les bénévoles provenant des communes membres, recevoir les identifications des jeunes en besoin de cette mesure, créer les DUO, les suivre, adresser les jeunes vers des mesures existantes et opérer des interventions, la commission "Formation et emploi des jeunes" a mandaté une interface. Après auditions d'institutions professionnelles œuvrant auprès des jeunes, elle a retenu Caritas Vaud qui gère une même mesure d'accompagnement bénévole pour les jeunes adultes – 18 à 25 ans – bénéficiaires du revenu d'insertion.

Cette mesure DUO 15-18 débutera en 2009, avec un budget annuel de Fr. 80'000.- de Lausanne Région. Des aides financières sont activement recherchées auprès du canton et des institutions.

- La commission a aussi estimé nécessaire, parallèlement à la mesure DUO 15-18, d'organiser des **assises** qui réuniront tous les professionnels travaillant avec des jeunes adolescents et permettront ainsi, à l'instar des journées de réflexions sur la toxicomanie, de créer des synergies et d'aborder ensemble des problématiques relatives à ce passage entre l'école et la formation.
- La commission a organisé un stand dans le cadre du 11^e salon de la formation et de l'apprentissage **Planète Métiers**. Le stand de Lausanne Région a fait la promotion des formations d'agent d'exploitation, de floriculteur, de polymécanicien et automatique, ainsi que du nouveau centre de formation des services industriels de la ville de Lausanne qui propose 42 places d'apprentissage. Des démonstrations et des activités interactives ont été proposées aux jeunes visiteurs grâce à la précieuse collaboration, entre autres, des communes de Pully, Paudex et Lausanne. Fr. 8'960.- ont été utilisés pour la réalisation de ce stand.

- Le site www.kiffontaf.ch de Lausanne Région, à l'attention des jeunes en recherche de formation, correspond parfaitement à la demande de ces derniers. Plus de 51'000 personnes l'ont visité cette année, soit 5'000 de plus qu'en 2007. La plus grande fréquence de connexion se situe au mois de mai (6'823), démontrant ainsi que les jeunes ont compris qu'il fallait rechercher un apprentissage de plus en plus tôt.

En conclusion, la commission "Formation et emploi des jeunes" souhaite poursuivre la réflexion entamée en 2008 sur les mesures à disposition des jeunes en recherche de formation.

Commission "Petite enfance"

La commission "Petite enfance", présidée par M. Oscar Tosato, Municipal à Lausanne, a suivi, appuyé et accompagné le travail des communes se constituant en réseau d'accueil de jour, dont la création découle de la nouvelle loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants – **LAJE** –.

Comme cette nouvelle loi modifie profondément le financement, et donc l'organisation des structures d'accueil de jour, la commission "Petite enfance" a souhaité orienter son travail sur des problématiques que rencontreront les nouveaux réseaux lors de futures collaborations, afin de donner des outils techniques précis aux communes.

Il est donc apparu indispensable, en vue de futures collaborations inter réseaux, de proposer, en premier lieu, un modèle de calcul du revenu déterminant des parents. Un sous-groupe de travail, dirigé par M. Jean-Claude Seiler, chef du service petite enfance de Lausanne, a œuvré dans ce sens pour proposer une base de calcul, sur laquelle chaque réseau peut ajouter ses options politiques. Ce calcul, s'il est adopté par les réseaux, permettrait d'avoir une base commune pour le calcul du revenu déterminant des parents, facilitant ainsi leur passage de l'un à l'autre des réseaux.

A l'occasion des séances de la commission, un grand nombre d'informations et de réponses ont été données aux Municipaux en charge de réseau.

La commission a aussi suivi le développement de la fondation pour l'accueil de jour des enfants – **FAJE** –. Dans ce cadre, elle a envoyé un courrier au Conseil d'Etat, lui demandant d'honorer rapidement ses engagements financiers en la matière.

A fin 2008, les communes de Lausanne Région étaient constituées en 9 réseaux:

AJENOL, APERO, Ouest 1, Ouest 2 et Ouest 3, EFAJE, Epalinges, Pully & Est lausannois et Réseau L.

La commission "Petite enfance" a aussi entamé une réflexion à plus long terme sur les collaborations possibles entre réseaux et a souhaité organiser prochainement des débats avec les politiques et techniciens de réseau.

Commission "Pyjama"

Depuis 2004, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. En 2008, il a été répondu à plus de 100 e-mails de clients de ce service.

La commission "Pyjama", présidée par M. Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence d'hôtes Pyjama, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis de fortement augmenter sa clientèle.

Il est à noter que suite à la mise en service du m2, le départ des bus Pyjama a été déplacé de St-François Nord à la place de l'Europe au Flon.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui 66 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle encore progresser en 2008: une augmentation de 17,5 % pour le LEB, de 15,5 % pour le réseau de bus et de 31,7 % pour les CFF, transportant ainsi plus de 91'000 utilisateurs en 2008, soit 16'000 de plus que l'année précédente. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de ce service pour les jeunes de notre région.

Commission "Activités sportives"

La commission "Activités sportives", présidée par M. Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a continué son travail sur les dossiers suivants:

- Le projet **Métamorphose**, et plus spécifiquement celui de la piscine olympique couverte, a été suivi et discuté par la commission "Activités sportives". Il apparaît en effet indispensable d'associer, dès le début du projet, les communes de Lausanne Région à cette réflexion.

C'est ainsi qu'un questionnaire a été envoyé à toutes les communes membres, afin de connaître leurs besoins en ligne d'eau et de les prendre en compte dans le projet de piscine couverte olympique.

- Au cours de cette année, le département des affaires régionales a réalisé pour la commission "Activités sportives" une mise à jour des données recensées dans son **guide sportif régional** www.guidesportif.ch. Ce site, constamment mis à jour, recense plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 70 sports. Un mode "Recherche" permet à l'utilisateur de trouver tous les clubs proposant le sport choisi.

En 2008, une rubrique "Manifestations" a été incluse dans ce site. Celle-ci recense toutes les grandes manifestations ayant un site Internet, et insère aussi un lien sur les agendas des sites communaux.

Du matériel publicitaire a été réédité, en raison de l'arrivée de trois nouvelles communes au sein de Lausanne Région. En 2008, une hôtesse a été engagée pour distribuer les cartes publicitaires tout au long de la semaine olympique. Une annonce pour notre site sportif a été publiée dans le journal du "Lausanne Marathon", pour un coût total de Fr. 970.-.

- La commission "Activités sportives" avait, en 2007, souhaité participer financièrement à l'organisation d'un tournoi de **tennis Future ITF** – International Tennis Federation –. En 2008, les organisateurs ayant appris que la fédération n'acceptait pas un tel tournoi, se sont donc

orientés vers un tournoi ATP – Association of Tennis Professionals –. La commission "Activités sportives" ne voyant plus d'intérêt pour les jeunes joueurs régionaux dans un tournoi professionnel, a décliné la demande d'aide financière.

- La commission a suivi le travail du **centre intercommunal de glace de Malley** – CIGM – par son représentant au sein du comité directeur du CIGM, M. Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 07-08 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. La commission "Activités sportives" a le plaisir de constater que les communes de Lausanne Région participeront, pour plus de Fr. 500'000.-, au déficit d'exploitation 07-08 du CIGM.
- La commission, afin de promouvoir le sport sur la région, a demandé à un sous-groupe d'organiser, en 2009, une grande **Journée sportive régionale**. Cette journée intitulée "**Mouvements**" aura lieu le dimanche 4 octobre 2009. A cette occasion, chacune des 29 communes membres de Lausanne Région présentera un sport "Découverte" ou sport peu connu.

Les démonstrations seront assurées par les clubs sportifs. Ils auront aussi la possibilité d'organiser une buvette sur place. Chacun des 29 endroits sera identifié comme tel et une hôtesse, aux couleurs de Lausanne Région, accueillera les visiteurs.

Un graphiste, ainsi qu'un bureau de communication ont été mandatés. Ce dernier devra assurer toute la couverture presse de cet événement régional, mais aussi effectuer une recherche de sponsors. Un site Internet est en voie de construction:
www.journeesportiveregionale.ch.

La commission "Activités sportives" se réjouit de la première édition de cet événement sportif, et souhaite qu'il soit réédité régulièrement.

Commission "Déchets"

La commission "Déchets", présidée par M. Jean-Daniel Luthi, Municipal à Bussigny, ne s'est pas réunie en 2008.

Cependant, beaucoup de communes ont estimé inutile de soumettre le préavis de Lausanne Région à leur Conseil, tant que de grandes communes comme Lausanne et Renens n'avaient pris aucune décision en la matière.

C'est pourquoi, le bureau de coordination a d'une part mandaté M. Luthi pour le représenter au sein du groupe de travail "Taxe" de la **commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets** – CODE – au titre d'observateur, mais a aussi écrit au Conseil d'Etat en lui demandant de fixer une règle en la matière. M. Muheim siège, quant à lui au sein de la CODE, avec le statut d'auditeur.

DEPARTEMENT PROMOTION ÉCONOMIQUE

Si nous avons poursuivi en 2008 les activités liées à notre corps métier (cf. ci-dessous), à savoir:

- ⇒ les prestations d'appuis à la création et au développement des entreprises,
- ⇒ la valorisation de filières de compétences,

la première partie de ce document rapporte et détaille, des changements structuraux qui sont intervenus:

- La commission de promotion économique est présidée depuis l'automne 2008 par Mme Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix (secteur nord). Elle remplace M. Jacques Baudet, Municipal à Romanel-sur-Lausanne, qui a pris la décision de se libérer de cette charge en raison de ses nouvelles fonctions au sein du Schéma directeur du Nord lausannois.
- Le canton de Vaud dispose depuis le 1^{er} janvier 2008 d'une nouvelle base légale: la LADE, loi sur l'appui au développement économique. Les signets rapportent ci-après ses buts fondamentaux; nous laissons le soin au lecteur de se référer pour plus de détails à la lettre d'information no 32 rédigée en novembre 2008:

- ⇒ elle a pour but de soutenir la promotion et le développement économique du canton et des régions propres à maintenir ou créer de la valeur ajoutée,
- ⇒ elle remplace 7 lois et décrets (ex. loi sur les investissements dans les régions de montagnes, loi sur le développement régional, loi sur le tourisme, pôles économiques),
- ⇒ elle reconnaît les associations régionales en tant que partenaires de référence,
- ⇒ elle oblige les associations régionales à rédiger une stratégie à 4 ans, validée par le département et à disposer d'une planification annuelle des projets,
- ⇒ les associations régionales ont pour mission de rédiger des préavis pour les projets sollicitant un soutien financier dans le cadre de la loi.

Notre association dispose aujourd'hui d'une stratégie (téléchargeable depuis le site Internet www.lausanneregion.ch) qui comporte également un volet touristique rédigé par la ville de Lausanne. La vision régionale du tourisme sera étudiée au cours de l'année 2009. Il nous semble également intéressant de préciser que les conclusions du rapport stratégique élaboré en 2004, en collaboration avec la HEG, nous a été d'un soutien précieux pour l'élaboration de notre stratégie 2008-2011. Ainsi le document stratégique est divisé en 6 chapitres: économie entrepreneuriale, territoire et équipement, développement régional, tourisme, formation, gouvernance.

- Les associations régionales étant dorénavant des référents privilégiés du canton, ce texte légal ne reconnaît plus, depuis la fin de l'année 2008, les 5 partenariats mis en place en 2001 sous le nom de "communauté d'intérêt" qui avait pour mission, par signature de conventions, de mettre en place des prestations communes de soutiens aux entreprises. La communauté d'intérêt centre était composée de Lausanne Région, des régions des districts de Cossonay (ARC) et du Gros-de-Vaud

(ARGdV). Elle a été dissoute en fin d'année 2008.

Parce que le présent document se veut uniquement factuel, nous ne commenterons ni les événements liés à la crise financière apparue à l'automne 2008, ni la crise économique qui en découle.

La suite de ce rapport relate les activités opérationnelles. Elle tient compte des prestations liées directement au guichet entreprises et des actions et tâches menées en vue de la valorisation du tissu économique régional.

I) Prestations liées au guichet entreprises

- 78 dossiers d'entreprises ont bénéficié de **prestations directes**, telles que recherche de terrains et/ou locaux à la vente ou à la location – recherche de financement – élaboration de plans d'affaires – renseignements généraux liés à la création d'une entité juridique – demande de permis de travail et de séjour – positionnement produit ou encore mise en contact avec des partenaires privés et/ou publics.

Les entreprises bénéficiaires de nos prestations sont actives majoritairement dans les secteurs d'activités liés aux loisirs, aux sciences de la vie et au design industriel.

Plus de la moitié des dossiers qui nous sont parvenus sont issus du travail de communication du département; le solde est réparti entre le réseau et les partenaires publics.

70 dossiers concernent des entreprises endogènes et de fait 8 des entreprises exogènes; 1 demande de permis hors union européenne a été soutenue et acceptée par le canton.

- Dans le cadre de cette dernière année de collaboration avec la région de Cossonay (ARC) et celle du Gros-de-Vaud (ARGdV) nous avons travaillé à l'édition du 2^e tome de la collection "**le fil rouge**" qui traite, après celui de la création, de la commercialisation d'un produit. Le premier volume ayant remporté un grand

succès, nous avons procédé à une réimpression.

- Dans le cadre de la **LADE**, 2 préavis concernant le soutien à des manifestations (aides à fonds perdus) ont été rédigés par la promotion économique et déposés auprès du service de l'économie qui les a acceptés. En ce qui concerne les préavis des "Schémas directeurs et PALM", référence doit être faite aux activités du département "Agglomération".

II) Actions de valorisation du tissu économique régional

Prix entreprendre région Lausanne (PERL)

L'édition 2008 des trophées PERL a enregistré 19 dossiers concourant à cette 6^e édition. Le jury, présidé par M. le Syndic Daniel Brélaz a récompensé:

- **1^{er} prix, Fr. 50'000.- Motilis Sàrl, St-Sulpice**, pour le développement d'une nouvelle technique de diagnostic gastro-intestinal,
- **2^e prix, Fr. 20'000.- Logifleet SA, Le Mont-sur-Lausanne**, pour le développement d'un logiciel de géo-localisation,
- **3^e prix, Fr. 10'000.- Scanlight Imaging, spin off de l'EPFL**, pour le développement d'un module de micro-projection,
- **prix "coup de cœur du Jury", Fr. 10'000.- EnAirys, spin off de l'EPFL**, pour le développement de solutions écologiques de stockage d'énergie.

Les 4 lauréats se sont vus remettre leur prix lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 2 avril au Palais de Beaulieu en présence de plus de 200 personnes représentant les milieux économique, institutionnel et public. Pour la première fois, le public présent, muni de lunettes spéciales, a pu apprécier la qualité des 4 projets lauréats par la projection de films en 3 D.

Au terme de la partie protocolaire, M. Bernard Rüeger, chef d'entreprise et président de la chambre vaudoise du commerce et de l'industrie – CVCI – s'est exprimé sur le thème "Rüeger SA: une délocalisation au bénéfice des emplois régionaux".

Comme il est d'usage, tous les candidats ont eu la possibilité, lors d'une matinée d'information, d'entendre plusieurs orateurs s'exprimer sur des sujets liés à l'entreprise, à l'exemple des aides financières, des crédits bancaires ou de la fiscalité.

PACTE, des paroles aux actes

Association créée en 1988, qui a pour mission de favoriser l'égalité des chances au sein de l'entreprise.

Nous avons poursuivi notre soutien à PACTE dans le cadre de son programme "entrepreneurs". Hormis notre support financier de Fr. 3'000.- imputé au budget de fonctionnement, nous avons animé un cycle de 5 conférences dont les sujets étaient liés à la création d'entreprise. Cette deuxième promotion était composée de 16 participantes.

Filière du design industriel et activités apparentées

Pour la deuxième année consécutive nous avons soutenu "Les ateliers de la ville de Renens" qui s'entend à deux degrés: l'un étant un soutien aux frais de fonctionnement à hauteur de Fr. 10'000.-, l'autre des appuis concrets à la création et au développement des entreprises y domiciliées.

Fonds de capital développement

Un premier dossier accepté en fin d'année 2007, a vu la libération du montant d'un prêt de Fr. 50'000.- au mois de mars 2008. Il s'agit de la création d'une officine pharmaceutique comprenant un espace homéopathique performant.

Fondation ASECE – Action solidaire et création d'entreprises (micro-crédits)

2008 fut la deuxième année de notre soutien à ASECE. Si dix mille francs sont versés au titre d'appui au budget de fonctionnement, notre collaboration va au-delà de ce versement; en effet, nous étudions globalement les projets qui pourraient être bénéficiaires des appuis Lausanne Région, à l'exemple du trophée PERL, des prestations "entreprises" ou du fonds capital développement.

MIPIIM – Marché international des professionnels de l'immobilier

Créé en 1989, le MIPIIM est un forum mondial qui réunit annuellement à Cannes (F) les professionnels de l'immobilier (architectes, ingénieurs, financiers, promoteurs, entreprises générales, agences immobilières, représentants de villes et d'agglomérations). Il enregistre plus de 29'000 participants provenant de plus de 70 pays, plus de 2'600 exposants qui se présentent sur des stands d'une surface globale de 24'000 m².

2008 fut notre première participation à cette convention internationale. Ainsi, nous avons rejoint la "Lake Geneva Region" – LGR – composée des cantons de Genève et de Vaud, de Nyon Région, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie. Nous avons intégré le comité de pilotage en charge de l'organisation opérationnelle.

La délégation Lausanne Région était composée du président Muheim, de Mme Huguenin (Syndique commune de Renens et présidente SDOL), M. Français (Conseiller national et Municipal Lausanne), M. Décosterd (ville de Lausanne) et Mmes Rochat et Darbellay, respectivement responsable des départements promotion économique et agglomération.

Il a été ainsi permis de présenter au travers de supports fixes l'agglomération Lausanne-Morges, mais également de rencontrer des délégations de la ville de Paris (F) ou encore de la Métropole Ruhr (D). Cette manifestation représente également des opportunités de tisser des liens plus étroits avec les partenaires privés de la LGR à l'exemple des grandes entreprises de constructions ou des agences immobilières.

Il a été permis à M. Français lors de la conférence de la LGR de présenter le projet lausannois "Métamorphose".

Représentation

La responsable du département siège dans deux comités: l'association **capital-proximité** qui a pour mission de mettre en relation demandeurs et offreurs de capitaux et **l'organisme de gestion du pôle Vennes**.

Réseautage, séminaires et groupes de travail

La responsable du département a :

- participé à plusieurs séminaires concernant la fiscalité des entreprises, les perspectives économiques, les accords bilatéraux avec l'union européenne, le développement durable, les énergies renouvelables;
- été présente lors du forum de l'économie vaudoise, celui du Nord vaudois, le forum économique rhodanien et le lancement du nouveau programme Interreg;
- participé, sur sollicitation du canton (service de l'économie, du logement et du tourisme) aux groupes de travail liés:
 - à la création d'une "boussole développement durable",
 - à la création d'une base de données "terrains à vocation activités";
- pris part aux activités du Business Club de la chambre vaudoise du commerce et de l'industrie;
- participé au comité de sélection de Genilem lors de la session du printemps;
- présenté la promotion économique régionale lors des réceptions organisées par la ville de Lausanne à l'endroit des étudiants post grade de l'université de Lausanne et de l'IMD.

DEPARTEMENT AGGLOMERATION

Pour le projet d'agglomération, l'année 2008 peut être qualifiée d'année de transition. En effet, après la remise du dossier à la Confédération en décembre 2007, les différentes équipes du projet d'agglomération Lausanne-Morges – PALM – se sont penchées sur le lancement de sa mise en œuvre. Ce travail a débuté avec l'installation du bureau du PALM en avril 2008 et la validation d'un plan d'actions par le comité de pilotage pour les projets 2009-2014. La mise en consultation, en décembre 2008, de l'arrêté fédéral sur les étapes de financements 2011-2014 du programme en faveur du trafic d'agglomération constitue le lancement "officiel" de cette phase. Avec un taux de financement de 40% et des contributions qui s'élèvent à 243 millions pour les années 2011-2018, nous pou-

vons soulever la très bonne appréciation du PALM par les institutions fédérales.

Les points présentés ci-dessous détaillent le travail effectué par le département sur ce projet en 2008. En début d'année, le département a également repris la coordination des travaux de la commission transports, avec notamment le lancement de la procédure d'appel d'offres public pour les comptages routiers Lausanne Région 2010.

Participation aux travaux du bureau du PALM

Depuis la mise en place du bureau du PALM et l'engagement de M. René Spahr le 1^{er} avril 2008, Lausanne Région, par le biais de sa secrétaire générale, participe activement aux travaux du bureau. En effet, selon les accords passés avec le canton, ainsi que la région morgienne, retranscrits dans une convention de collaboration, Mme Darbellay apporte son soutien à raison d'un 0.4 équivalent plein temps aux travaux du bureau du PALM.

Dans le cadre de cette convention, nous avons demandé la création d'un bureau exécutif du projet auquel participe le président de Lausanne Région. Cet organe a pour mission de garantir le bon fonctionnement entre les niveaux stratégique et opérationnel. Il s'assure entre autres, de la disponibilité des ressources nécessaires pour la bonne exécution des tâches décidées par le COPIL. Il veille à la bonne coordination des demandes adressées au bureau du PALM et des projets gérés par ce dernier.

En étroite collaboration avec le bureau du PALM, nous avons œuvré à :

- préparer les comités de pilotages (COPIL) PALM, ainsi que le groupe technique qui précède les COPIL
- préparer le budget du bureau du PALM
- participer à différents groupes de travail, notamment sur la communication du PALM ou le projet des axes forts
- suivre les travaux des schémas directeurs en participant aux groupes politiques des différents secteurs
- mettre en place et suivre les chantiers du PALM.

Au même titre que le canton et la région morgienne, Lausanne Région participe directement au financement du fonctionnement du bureau du PALM. Cette participation s'est élevée pour l'année 2008 à Fr. 91'752.00.-.

Afin de parler "d'une même voix régionale", lors des séances du COPIL, Mme Darbellay et M. Muheim se réunissent préalablement avec les instances dirigeantes de la partie morgienne du PALM. Ces réunions ont prouvé leur utilité et leur efficacité.

Mobilité douce

Lausanne Région a également participé directement au financement du mandat pour la mise en œuvre de la stratégie de mobilité douce pour un montant de Fr. 20'000.- sur un projet estimé à Fr. 50'000.-. Ce travail fait suite à l'analyse réalisée par la ville de Lausanne sur le réseau de mobilité douce et les franchissements à créer ou à assainir. Les différents schémas directeurs profitent directement des travaux de ce mandat qui a pour objectifs d'organiser la mise en œuvre et de coordonner l'avancement des travaux dans les différents secteurs.

Le budget 2008 prévoyait une participation au bureau du PALM, à hauteur de Fr. 20'000.- qui a été affectée à cette étude.

Stratégie de communication du PALM

Dans le cadre du groupe de travail "communication", un mandat, dont l'objectif consiste à mettre en place la ligne graphique du PALM et à renouveler le site Internet afin de le rendre plus attractif, a été attribué à la société Did We Do. Le mandat comprenait également la réalisation de divers supports promotionnels. Ce travail sera finalisé et présenté lors du premier trimestre 2009. Les schémas directeurs ont été étroitement associés à cette démarche, afin que les réflexions menées dans le cadre de ce mandat puissent être profitables aux partenaires du PALM.

Les montants pour la réalisation de ce mandat sont directement compris dans le budget de fonctionnement du bureau du PALM.

Suivi du dossier des axes forts

Représentant le projet le plus ambitieux et stratégique du PALM, le département a suivi de près les discussions et les débats sur la nouvelle ligne de tram ouest/est.

Au niveau politique, le président participe au comité de pilotage sur les axes forts et au niveau opérationnel, la secrétaire générale est membre du groupe technique du projet.

Les secteurs ont également été régulièrement informés de l'avancement des décisions et du mandat. Ainsi, en début d'année 2008, le comité de pilotage du PALM a validé le tracé Renens-Flon en première étape de construction. La demande de crédits d'étude pour la première étape des axes forts a été déposée par le Conseil d'Etat au Grand Conseil en novembre 2008.

Organisation biannuelle des conférences d'agglomération

Selon la convention signée en février 2007, Lausanne Région est également coorganisatrice, avec la région morgienne, des conférences d'agglomération, lieu d'échanges d'informations et de débats sur l'avancement du projet.

Le 8 avril 2008, la commune de Morges a accueilli la deuxième conférence d'agglomération. En cette occasion, la problématique des transports publics de la région morgienne a été présentée, ainsi qu'un point sur la politique des agglomérations par M. Jurg Tobler, responsable du groupe de stratégie politique à la Confédération.

Le 20 novembre 2008, la troisième conférence d'agglomération s'est tenue sur la commune de Renens. Mme Marianne Huguenin, Syndique et présidente du Schéma directeur de l'Ouest lausannois – SDOL – a débuté la séance avec quelques réflexions sur les chantiers en cours. M. le Conseiller d'Etat et président du PALM Jean-Claude Mermoud a eu l'occasion de présenter l'état d'avancement du dossier. Cette présentation a été suivie par une intervention de M. le Conseiller d'Etat François Marthaler sur les différents projets de transports publics dans l'agglomération.

Mise en œuvre de la LADE

Lausanne Région participe à la rédaction des préavis régionaux. En février de cette année, le chef du département de l'économie ratifiait la stratégie de Lausanne Région requise dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'appui au développement économique – LADE –.

Dans le courant 2008, ce ne sont pas moins de 11 préavis rédigés par Lausanne Région, dont 9 pour les schémas directeurs et le projet d'agglomération, qui ont été déposés au service de l'économie, du logement et du tourisme, pour un montant global de près de deux millions. Parmi ces préavis élaborés par notre service et ayant obtenu des financements cantonaux, nous pouvons citer:

- étude préliminaire du secteur de la gare de Renens, projet piloté par le Schéma directeur de l'Ouest lausannois;
- complément d'études du plan directeur localisé Ley-Outre, projet piloté par la commune de Crissier;
- budget de fonctionnement du bureau du PALM, projet piloté par Lausanne Région et le canton;
- mise en place et fonctionnement du bureau technique du Schéma directeur du Nord lausannois – SDNL –, piloté par ce même bureau;
- mandat pour un ingénieur transports rattaché au SDOL;
- ainsi que diverses études menées par le SDOL, dans le cadre de leurs chantiers de Malley et de la zone de l'Arc-En-Ciel.

Commission "Transports"

En début d'année 2008, cette commission a été reprise par le département agglomération, ceci étant justifié par la synergie des thèmes abordés.

La commission "Transports", présidée par Mme Claudine Wyssa, Municipale à Bussigny, s'est réunie à trois reprises dans le courant de l'année 2008.

Une des principales tâches de la commission a été le lancement de l'appel d'offres pour les **comptages transports** individuels et transports en commun 2010. A cet effet, nous avons animé un groupe de techniciens, composé de collaborateurs de la ville de Lausanne, du canton, de la région morgienne, ainsi que d'un représentant

politique, à travailler sur l'élaboration des cahiers des charges techniques et administratifs pour les comptages routiers. Après validation du cahier des charges par la commission, l'appel d'offres public a été lancé le 9 janvier 2009. La procédure de sélection du mandataire devrait se clôturer en mars 2009.

Afin de procéder à une relecture des cahiers des charges techniques et administratifs et de suivre la procédure d'appel d'offres public jusqu'à la rédaction du contrat, la commission transports et le groupe technique se sont adjoints les services d'un conseiller en marchés publics. Cette prestation a été évaluée à Fr. 10'000.-.

Guide P+R parkings relais: Lausanne Région avait, en 2006, réédité son plan des parkings relais sur le territoire de la communauté tarifaire Mobilis.

En 2008, la commission "Transports" a souhaité que ce guide soit réédité en prenant en compte l'importante modification du réseau de transports collectifs par la mise en service du m2. La récolte d'informations auprès de plus de 145 communes a débuté en 2008.

CONCLUSIONS

L'année 2008 aura été, pour Lausanne Région, une année de réflexions et de réalisations très concrètes pour les communes et leurs habitants, mais aussi une année au cours de laquelle Lausanne Région s'est imposée comme partenaire indispensable sur plusieurs dossiers. C'est aussi la première année où l'association régionale compte 29 membres.

Les réflexions de ses commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 61 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 72 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Inspection intercommunale des chantiers – IIC



Préambule

L'année écoulée fut à nouveau riche en activités dans le secteur de la construction. De nombreux chantiers sont en cours dans notre région, des nouveaux quartiers d'habitation apparaissent, d'autres sont en pleine évolution, des constructions peu courantes voient également le jour et les projets en tous genres ne manquent pas pour le futur, espérons que la crise ne vienne pas perturber ce bel élan.

Notre site internet www.iic-ol.ch est ouvert depuis le printemps 2008, il s'adresse principalement aux acteurs concernés par le secteur de la construction. Le but est de proposer des informations utiles et pratiques afin de faciliter la communication et plus généralement de contribuer par ce moyen également à l'amélioration des conditions de travail pour une meilleure protection des travailleurs, du public et de l'environnement.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs des différents services communaux de notre région, les collaborateurs de la division sécurité au travail de la SUVA, ainsi que les collaborateurs du service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA).

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.

RAPPEL DES TACHES

Prévention des accidents dus aux chantiers

Organe de contrôle

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités.

Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues ou d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent. Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

Contrôle des cantines de fêtes

Par décision du bureau intermunicipal, notre service est chargé de contrôler ce type d'installation. A défaut de base légale en la matière, nos contrôles consistent uniquement en un examen visuel et rapide de la situation et des installations en question, ils ne peuvent être confondus avec une expertise technique visant à vérifier l'état des structures porteuses, des toiles et autres éléments de l'installation.

CHANTIERS VISITES

126 chantiers de rénovation de façades ou de toiture de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres nécessitant notamment l'installation d'échafaudages ont été visités durant l'année 2008.

236 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques uns:

Travaux terminés durant l'année 2008 à Ecublens

- Démolition d'un bâtiment industriel au chemin des Larges-Pièces.
- Agrandissement et transformation d'un cabinet vétérinaire.
- Construction de plusieurs villas au lieu-dit "Verney-Montaney D" (2 grues).
- Construction de deux villas au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin des Crêts (1 grue)
- Transformation d'un bâtiment au chemin des Alambics à l'EPFL (1 grue).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2008 à Ecublens



- Construction du Learning Center à l'EPFL (4 grues).
- Construction de la faculté des sciences de la vie à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un bâtiment industriel au chemin des Larges-Pièces (2 grues).
- Construction d'une halle de stockage à la route de Vallaire.

- Construction de deux immeubles d'habitation à la route de la Brûlée (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).
- Construction de trois immeubles d'habitation au lieu-dit "Verney-Montaney B" (1 grue).
- Construction de quatre villas au sentier de Planoz (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin de l'Ormet.
- Construction d'une villa au chemin de la Colline (1 grue).

COMMENTAIRES

Statistique

Un dossier est ouvert pour chaque chantier qu'il ait débuté (en cours de travaux) ou qu'il soit en projet (c'est-à-dire qu'un permis de construire a été accordé). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services techniques communaux, ne font toutefois pas tous l'objet de l'ouverture d'un dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de **chantiers traités**. Il n'est donc pas obligatoirement égal au nombre réel de chantiers dont les travaux sont effectivement en cours, qui lui correspond au nombre de **chantiers visités** et représente très concrètement la situation sur le terrain.

Le nombre total de chantiers visités en 2008 s'établit à 362, il reste à un niveau élevé en comparaison avec les années précédentes. L'évolution par rapport à 2007 varie selon les communes. Ecublens enregistre à nouveau le plus grand nombre de chantiers visités (en augmentation de 7 unités), alors que sur le territoire de Crisier, le nombre de chantiers est en baisse de 19 unités par rapport à 2007. Pour les autres communes, la situation est relativement stable.

Depuis 1996, nous observons une diminution régulière du nombre de rénovations

d'immeubles (174 en 2006, 142 en 2007 et 126 en 2008). Le nombre de nouvelles constructions reste quant à lui stable par rapport à 2007.

Situation sur le terrain

Nos interventions concernent toujours autant les risques d'accidents de chantier (sécurité des travailleurs) que ceux dus aux chantiers (sécurité du public). Lors de nos visites, nous sommes attentifs en général à toutes défaillances en matière de sécurité et veillons à ce que les mesures soient prises et les normes respectées. Les dysfonctionnements rencontrés sont multiples, mais certains sont récurrents et nécessitent une attention plus particulière de notre part:

Les problèmes liés à la **fermeture des chantiers** restent trop souvent d'actualité. Un chantier constitue un danger pour le public, il doit être clôturé afin de marquer clairement la zone à risque et d'en empêcher l'accès. Les entreprises et directions de travaux négligent encore trop souvent ce point essentiel pour la sécurité des tiers. Parfois le sujet n'est pas étudié et l'activité débute alors que le site reste tout ou partie ouvert. Mais dans la plupart des cas, la clôture de chantier mise en place n'est pas régulièrement contrôlée et maintenue en état. Des éléments sont enlevés (mais pas remis en place), d'autres se détériorent au fil du temps et le chantier se retrouve ouvert un peu partout, c'est une situation très fréquemment rencontrée.

Le problème est également présent sur les chantiers de rénovation d'immeubles pour lesquels un échafaudage est installé. Il est courant de constater qu'il est parfaitement aisé de passer sous l'échafaudage ou d'accéder aux différents étages de ponts.

Lors du montage et démontage d'échafaudages sur un immeuble existant, le cheminement des piétons doit être en général modifié provisoirement afin d'éviter que les passants ne pénètrent dans la zone de montage, toujours à risques. Or, il n'est pas rare que la déviation soit mal indiquée et que les barrières et autres panneaux de signalisation fassent totalement défaut, l'organisation fait ainsi place à l'improvisation.

Les dangers liés aux **échafaudages** sont importants, ces installations sont encore trop souvent incomplètes. Nous constatons que la mauvaise communication entre les différents intervenants peut être la cause des problèmes constatés. La direction des travaux, le monteur d'échafaudages et les utilisateurs doivent s'entendre sur les attentes et les besoins de chacun tout en respectant les normes de sécurité.

Nous rencontrons très fréquemment le cas de l'échafaudage qui a été installé de manière complète à la base mais auquel on a démonté par la suite des éléments (garde-corps, plateaux, ancrages, tronçons entiers d'échafaudage, etc.). Or, les entreprises ont le devoir de contrôler l'installation avant d'utiliser l'échafaudage et doivent signaler toute anomalie à leur hiérarchie qui doit faire le nécessaire auprès de la direction des travaux qui a l'obligation d'intervenir pour rétablir la situation conforme. Cette démarche n'est malheureusement pas assez souvent respectée par les acteurs concernés, et occasionne de grands dangers pour les travailleurs et le public également. Nous devons maintenir nos contrôles réguliers à ce sujet.

Durant l'année écoulée, nous avons été également très souvent confrontés à de graves manquements relatifs aux **fouilles et talus**. Des garde-corps de haut de talus inexistant, des fouilles verticales profondes sans étayage, des talus instables, etc. Nous constatons que l'ingénieur civil est de moins en moins sollicité pour donner son avis et ses instructions à ce sujet. Un gros effort doit être entrepris dans ce domaine.

Le port du casque, et plus généralement des équipements individuels de protection, n'est toujours pas entré complètement dans les habitudes. Si pour les grandes et moyennes entreprises de gros-œuvre, ceci semble maintenant acquis, ce n'est toujours pas le cas pour la plupart des petites entreprises de maçonnerie, des sous-traitants et des entreprises du second œuvre en général. Un grand travail reste encore à faire pour ces catégories d'entreprises, l'obligation de porter un casque ne date pourtant pas d'hier !

Concernant **la protection de l'environnement**, des lacunes sont aussi régulièrement

constatées. Le contrôle, le traitement et le rejet au bon endroit des eaux de chantier laisse parfois à désirer. Côté déchets, nous rencontrons encore des chantiers très mal gérés sur lesquels les débris en tous genres jonchent le sol et les bennes débordent de déchets de matières mélangées.

Nous restons convaincus que les contacts noués dès le début du chantier avec la direction des travaux et les entreprises débutant les travaux, ainsi qu'une présence régulière et soutenue sur le site durant toute la durée du chantier, sont essentiels pour améliorer les conditions de sécurité des travailleurs, du public et de l'environnement.



*L'inspecteur
Laurent Rossel*

Visites de chantiers, statistique 2008 (contrôles de grues et cantines **non** compris)

	Bussigny		Chavannes		Crissier		Ecublens		Jouxten-Mézery		Renens		St-Sulpice		Villars-Ste-Croix		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Chantiers en cours au 1.1	23	20	7	12	13	29	39	26	13	5	28	29	3	18	8	4	134	143
Chantiers en cours, nouveaux	33	39	15	11	32	35	53	59	14	16	50	59	26	15	5	7	228	241
Chantiers visités (total)	56	59	22	23	45	64	92	85	27	21	78	88	29	33	13	11	362	384
Chantiers non débutés au 31.12	17	15	-	6	17	14	21	11	11	19	18	12	14	6	-	2	98	85
Chantiers traités (total)	73	74	22	29	62	78	113	96	38	40	96	100	43	39	13	13	460	469
Chantiers terminés	35	36	11	16	30	51	59	46	23	8	51	60	11	30	10	3	230	250
Chantiers en cours au 31.12	21	23	11	7	15	13	33	39	4	13	27	28	18	3	3	8	132	134
Visites effectuées	170	111	53	76	102	118	260	236	60	57	204	243	88	60	29	38	966	939

Contrôles de grues de chantiers

	2008	2007
Bussigny	3	10
Chavannes	3	1
Crissier	8	2
Ecublens	11	8
Jouxten-Mézery	1	7
Renens	3	10
St-Sulpice	4	2
Villars-Ste-Croix	1	1
Total	34	41

Contrôles de cantines de fêtes

Bussigny	3	5
Chavannes	-	-
Crissier	4	3
Ecublens	2	5
Jouxten-Mézery	-	-
Renens	5	5
St-Sulpice	3	3
Villars-Ste-Croix	-	-
Total	17	21

Total de l'ensemble des contrôles

	Visites de chantiers	Grues et monte-charges	Cantines de fêtes	Total	
Bussigny	170	3	3	176	(126)
Chavannes	53	3	-	56	(77)
Crissier	102	8	4	114	(124)
Ecublens	260	11	2	273	(250)
Jouxten-Mézery	60	1	-	61	(64)
Renens	204	3	5	212	(262)
St-Sulpice	88	4	3	95	(65)
Villars-Ste-Croix	29	1	-	30	(39)
Total	966	34	17	1017	(1007)

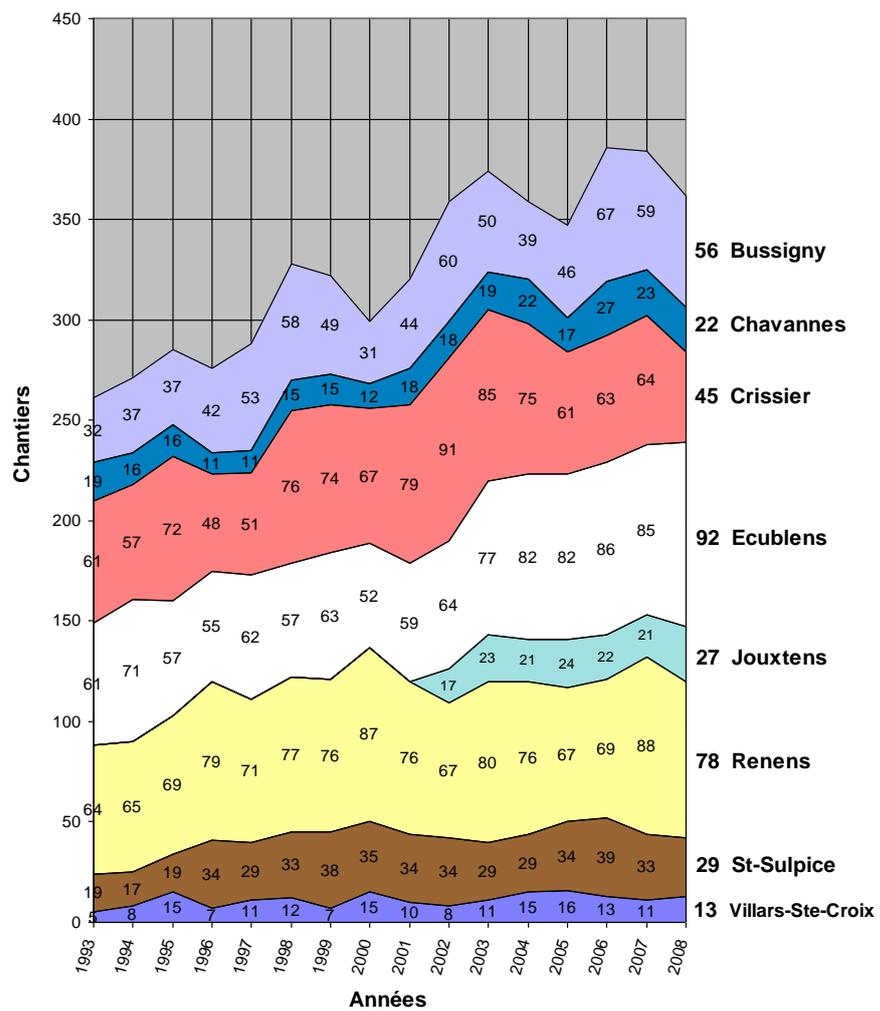
Chantiers visités en 2008, classement par type de travaux

		Bussigny			Chavannes			Crissier			Ecublens			Jouxtiens-Mézery			Renens			St-Sulpice			Villars-Ste-Croix			Total		
Existant	Rénovations	22	39.3		5	22.7		14	31.1		35	38.0		1	3.7		42	53.8		5	17.2		2	15.4		126	34.8	
	Transformations/ agrandissements	9	16.1	57.1	4	18.2	50.0	12	26.6	64.4	12	13.1	53.3	4	14.8	18.5	13	16.7	73.1	9	31.0	58.6	4	30.8	46.2	67	18.5	56.9
	Démolitions	1	1.7		2	9.1		3	6.7		2	2.2		-	-		2	2.6		3	10.4		-	-		13	3.6	
Nouveau	Constructions de villas	8	14.3		-	-		3	6.7		24	26.1		14	51.9		3	3.8		2	6.9		4	30.8		58	16.0	
	Constructions d'im- meubles d'habita- tion	7	12.5	42.9	9	40.9	50.0	4	8.9	35.6	6	6.5	46.7	-	-	81.5	8	10.3	26.9	4	13.8	41.4	-	-	53.8	38	10.5	43.1
	Autres constructions	9	16.1		2	9.1		9	20.0		13	14.1		8	29.6		10	12.8		6	20.7		3	23.0		60	16.6	
Total		56	100%	100%	22	100%	100%	45	100%	100%	92	100%	100%	27	100%	100%	78	100%	100%	29	100%	100%	13	100%	100%	362	100%	100%

Total des chantiers visités Evolution depuis 1993



Chantiers visités Répartition par commune Evolution depuis 1993



Association intercommunale pour la création et l'exploitation d'un collège secondaire de l'Ouest lausannois – AIC

*Déléguée au sein du comité de direction:
Mme Danièle Petoud Leuba, Conseillère municipale.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal compte 14 membres.

Délégation pour Ecublens:

- Mme Anne-Claude Gilli
- Mme Nicole Mocanou
- M. Jean-Louis Radice.

Secrétaire: M. Philippe Poget

Secrétaire-suppl.: Mme Carine Cottier

Sous la présidence de Mme Anne-Claude Gilli, Conseillère communale à Ecublens, le conseil intercommunal a tenu une séance le 22 avril 2008 au cours de laquelle il a:

- nommé un délégué de Chavannes-près-Renens à la commission de gestion,
- élu le président et la vice-présidente du conseil intercommunal pour l'année législative 2008-2009,
- approuvé la gestion et les comptes de l'exercice 2007.

Sous la présidence de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller communal à Renens, le conseil intercommunal a tenu une séance, le 30 septembre 2008, au cours de laquelle il a:

- adopté à l'unanimité les conclusions du préavis no 32 relatif à la vente du bâtiment de La Planta à la commune de Chavannes-près-Renens pour un montant de Fr. 29'456'895.-,
- adopté le budget de l'association intercommunale AIC pour l'exercice 2009.

Comité de direction

Déléguée d'Ecublens:

Mme Danièle Petoud Leuba.

Il s'est réuni les:

- mardi 8 janvier (séance extraordinaire)
- mercredi 27 février (séance extraordinaire)
- mercredi 12 mars
- mardi 22 avril
- mercredi 21 mai (séance extraordinaire)
- mardi 3 juin (séance + séance extraordinaire)
- mardi 10 juin (séance extraordinaire)
- mardi 24 juin (séance extraordinaire)
- mardi 19 août (séance extraordinaire)
- mardi 26 août
- mardi 30 septembre
- mardi 25 novembre.

Il a traité les affaires courantes, soit:

- la location des salles de gymnastique de l'établissement de La Planta,
- la location de salles de classe pour l'enseignement de langue et de culture étrangères (ambassade d'Espagne, ambassade de Turquie, ligue des enseignants et parents albanais, comité de parents d'élèves pour la langue macédonienne et les parents d'élèves co-réens),
- l'engagement de personnel,
- les différents travaux à effectuer:
 - entretien courant des aménagements extérieurs,
 - taille hivernale des arbres,
 - abattage de deux sapins,
 - traitement des sols des salles de gymnastique,
 - extension du réseau Internet Wifi vers la salle de conférences,
 - changement de verres non sécurisés des deux cabines téléphoniques et de deux portes d'entrée de l'aula par des verres de type sécurisé trempé,
 - divers travaux d'entretien des installations sanitaires,
 - mise en conformité de l'armoire existante de l'aula régulant les installations "lumière".
- l'achat de divers équipements:
 - rayonnages permettant l'entreposage de bois pour les travaux manuels,

- installation autogène pour atelier d'école d'un poste de soudure,
- piano à queue d'occasion en remplacement de l'actuel qu'il fallait réparer.

Il a également préparé et adopté le projet de budget pour l'année 2009 et le préavis no 32 relatif à la "Vente du collège de La Planta à la commune de Chavannes-près-Renens".

Préavis No 32 "Vente du bâtiment de La Planta à la commune de Chavannes-près-Renens"

Lors de sa séance du 29 août 2007, le conseil intercommunal refusait les conclusions du préavis no 31 proposant la vente du bâtiment à l'Etat de Vaud pour la création d'un gymnase. Le comité de direction devait, dès lors, trouver une solution quant à l'avenir du collège de La Planta.

Il faut rappeler que dès la rentrée scolaire 2009, cinq des sept communes n'y enverront plus d'élèves. Par ailleurs, les Municipalités de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice avaient informé le comité de direction de leur intérêt d'acquérir ce bâtiment pour leurs futurs besoins scolaires.

En tenant compte des informations ci-dessus, le comité de direction a décidé que l'avenir du collège de La Planta passait par la vente du bâtiment aux communes de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice.

Pour parvenir à l'aboutissement dudit préavis, le comité de direction s'est réuni à de nombreuses reprises au cours desquelles il a entrepris plusieurs démarches et simulations de calcul et de répartition.

Finalement, il a validé un prix total pour les trois éléments, soit le bâtiment, le terrain et le mobilier en tenant compte des expertises obtenues, de la valeur ECA et du fait que le terrain n'est pas en zone constructible et qu'il est d'intérêt public.

La Municipalité de Chavannes-près-Renens confirmait par son courrier du 9 juin 2008 qu'elle acceptait le prix de vente global de Fr. 29'456'895.-.

Ce montant et la clé de répartition, une fois validés par le vendeur et l'acquéreur,

ont permis d'établir un acte notarié en vue de la vente du terrain, du bâtiment et du mobilier de La Planta.

Les parties ont signé une vente conditionnelle concernant les conditions financières et les réserves d'autorisations nécessaires.

Il est à relever que la première étape a été franchie, soit l'acceptation par le conseil intercommunal de vendre le bâtiment. La 2^e étape est l'acceptation par le Conseil communal de Chavannes-près-Renens, d'acheter ledit bâtiment. Ensuite les discussions seront entamées sur la dissolution de l'AIC, qui devra être ratifiée par tous les Conseils communaux et généraux des communes membres. Un préavis commun sera transmis aux Municipalités pour adoption par les Conseils communaux respectifs. L'article 127 de la loi sur les communes sera appliqué.

Elèves fréquentant l'établissement scolaire de La Planta

Arrêté au 31 décembre 2008, le nombre d'élèves se présentait comme suit:

Bussigny-près-Lausanne	34
Chavannes-près-Renens (commune siège)	334
Crissier	41
Ecublens	40
Renens	47
Saint-Sulpice	51
Villars-Ste-Croix	2

Dérogations à l'aire de recrutement:

Cheseaux	1
Lonay	1

Total **551**

En 2007 *671*

70 maîtres forment le corps enseignant pour l'année scolaire 2008/2009 et se répartissent comme suit:

- Maîtres au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée: **53**
- Maîtres au bénéfice d'un contrat de durée déterminée, y compris 3 stagiaires en formation et 4 maîtres en 1^{ère} année d'activité: **17**.

Quant au personnel non enseignant, il se compose de 11 personnes:

- Adjoint administratif 1 100 %
- Concierges 3 300 %
- Nettoyeuses auxiliaires 5 190 %
- Responsable du réfectoire 1 36 %
- Aide de réfectoire 1 33 %

M. Philippe Leresche, adjoint administratif, effectue les tâches administratives de l'association et collabore étroitement avec M. Philippe Vacheron, directeur, à la bonne marche de l'établissement.

Mme Mireille Détraz (90 %), secrétaire, travaille à 40 % pour l'association sur la base d'une convention signée avec l'Etat.

Mmes Dulce Maria Mohler, responsable du réfectoire, et Fernanda Rodrigues Machado, engagée par le comité de direction pour remplacer Mme Stéphanie Geraud, aide au réfectoire, contribuent ensemble à la bonne marche du réfectoire. Les repas, sous le label "Fourchette verte", sont livrés par la Maison Jacky Barrau.

L'équipe chargée de l'entretien du bâtiment se compose de:

- M. Patrick Egido (100 %), chef concierge
- M. Emilio Capobianco (100 %), concierge
- M. Joao Manuel Fernandes Machado (100%), concierge.

Et des auxiliaires de nettoyage

- Mmes Maria Blundo
- Filomena Capobianco
- Rosa Cardinale
- Silvana Dettori-Fenu
- Fernanda Rodrigues Machado.

Départs

Mme Antonia Piovo, auxiliaire de nettoyage, a fait valoir son droit à la retraite au 31 juillet 2008 après 17 années de service à La Planta.

Mme Stéphanie Geraud, aide au réfectoire et Mme Françoise Egido, auxiliaire de nettoyage, ont cessé les rapports de travail, respectivement les 31 mai et 11 août 2008.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

Le rapport de l'ORPC ne nous étant pas parvenu à temps, nous n'avons pas pu l'inclure dans le présent document.

Les personnes intéressées pourront le demander auprès du greffe municipal.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social

Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini (comité de direction) et M. François Massy (conseil de fondation), Conseillers municipaux.

Si un seul mot devait définir l'année 2008 pour la Fondation les Baumettes, ce serait le mot "chantier". Ils ont été nombreux et divers: rénovation de la réception, rénovation du salon de coiffure, transformation et adaptation aux normes pour personnes handicapées de 6 chambres individuelles avec douche et WC privatifs, début de la construction des deux immeubles de logements protégés et pour finir, celui qui aura certainement demandé le plus de ressources en personnel, le "dossier d'accompagnement du résident".

Chacun de ces chantiers entre dans le processus d'évolution de la Fondation les Baumettes, qui doit nous permettre de nous éloigner d'un accompagnement institutionnel et collectif pour nous rapprocher d'un accompagnement individuel: le projet de vie du résident.

Activité

40'308 journées ont été facturées pour les 111 lits d'hébergement que nous mettons à disposition de la population, soit un taux d'activité de 99.22 %. Une chambre à 2 lits pour des courts-séjours est comprise dans ces chiffres. Du fait qu'elle est réservée pour des périodes de 10 à 15 jours principalement et qu'elle a été utilisée pour libérer des chambres durant leur rénovation, son taux d'activité est plus bas: 78%. La mise à disposition de ces lits pour des courts-séjours permet de soutenir le main-

tien à domicile des bénéficiaires: période de repos pour reprendre des forces, convalescence pour permettre le retour à domicile suite à une hospitalisation, nécessité pour les proches aidants de se reposer.

Nous accueillons pour la journée 7 bénéficiaires en unité d'accueil temporaire. Cela représente 25 personnes qui viennent aux Baumettes une ou plusieurs fois par semaine. Pour certains, le contact social retrouvé est le bénéfice principal, pour d'autres, c'est un soutien aux aidants à domicile. Un transport est organisé sur les 5 communes fondatrices (Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens), le matin pour aller les chercher à leur domicile et en fin d'après-midi pour les y ramener.

Le nombre de repas confectionnés pour les CMS de l'Ouest lausannois a augmenté en 2008, il est passé de 55'704 en 2007 à 59'381. Par cette collaboration avec les CMS, nous apportons un élément supplémentaire d'aide pour le maintien à domicile. Après une période d'essai, la fourniture de repas enrichis en protéines fait partie des prestations des CMS qui font partie de l'APREMADOL, cela représente 12 repas par jour. Cette nouvelle prestation a permis pour des personnes en perte de poids chronique d'équilibrer leur alimentation, de stabiliser leur poids, voire d'en reprendre.

La garderie a accueilli 51 enfants différents sur l'année pour un total de 2'427 journées. La collaboration s'est renforcée avec la commune de Renens en passant de 4 à 6 places accordées aux parents habitant Renens. Ces places et celles de Crissier (2) seront plus faciles d'accès pour les habitants de ces communes puisque nous avons collaboré à la création du réseau de la petite enfance Renens-Crissier. L'entrée en vigueur est prévue au 1.4.2009 et permettra un développement de l'offre aux parents et aux enfants ces prochaines années.

Collaborateurs

En moyenne 170 collaborateurs ont œuvré durant l'année 2008 pour l'équivalent plein temps de 119.32 postes. Pour le secteur des soins, c'est 78.06 collaborateurs équivalents plein temps.

Comme nous n'avons pas d'animateurs ou d'animatrices attitrés, chaque collaborateur consacre une partie de son temps à l'animation. Tous secteurs confondus, cela représente 7.8 personnes à plein temps qui œuvrent dans une vingtaine de groupes d'animation différents, offrant ainsi une grande variété et de nombreuses possibilités.

Les membres du conseil de fondation et du comité de direction ont apporté, par leur souci de répondre aux demandes de la population, les lignes directrices et le soutien nécessaires aux projets de la Fondation les Baumettes.



Le groupe d'animation tai-chi dans le jardin des Baumettes par un beau jour d'été

♦ ♦ ♦ ♦

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL

Éléments du rapport d'activité 2008

Locaux abritant le CSR

A la suite du sinistre survenu au toit du bâtiment qui abritait le CSR à la rue de Lausanne 21, le CSR a dû se reloger dès octobre 2007 sur trois sites, à Renens, relativement éloignés les uns des autres. Cette situation a engendré d'importantes difficultés, tant pour les usagers que pour les collaborateurs et la direction. Des efforts importants de coordination, d'organisation et de communication ont dû être entrepris pour assurer une tâche difficile et rigoureuse.

Une solution alternative au retour dans le bâtiment sinistré a été discutée par la direction avec les responsables du centre de formation de la Migros qui envisageaient un regroupement de leurs activités sur un autre site et cherchaient une opportunité pour leurs locaux situés dans le centre de Renens, au-dessus du centre commercial Métropole, à l'avenue du 14 avril 8.

Après des phases de discussion, de réflexion sur l'adéquation des surfaces avec nos besoins, l'aide d'une architecte pour envisager des travaux d'aménagement, la direction et la présidente du comité de direction ont soumis le projet final aux responsables cantonaux afin d'obtenir un accord quant à l'acceptation de l'augmentation du poste loyer du financement octroyé par le service de prévoyance et d'aide sociales.

Sur la base de cet examen et au vu des négociations importantes menées pour limiter les conséquences financières, l'ARASOL a obtenu l'autorisation de signer un bail pour la prise de ces nouveaux locaux. Il est à relever également que la société propriétaire a parfaitement collaboré et a finalement décidé de rénovations qui ont été supérieures à ce qui avait été envisagé initialement.

L'ensemble des collaborateurs a pu, dès lors, prendre possession de nos nouveaux locaux à la fin novembre 2008, ce qui n'a pas été une mince affaire si l'on considère que cela concernait 44 collaborateurs au total, pour 33 bureaux distincts. Nous sommes très satisfaits de cette issue et ce regroupement a le mérite de nous permettre de disposer d'un outil de travail qui est clairement plus fonctionnel que les locaux dont nous disposions au moment du sinistre.

Revenu d'Insertion (RI)

L'évolution favorable de la situation économique au cours des trois premiers trimestres de l'année 2008 s'est répercutée positivement sur le nombre de chômeurs inscrits auprès de l'ORP de l'Ouest lausannois.

L'expérience montre que l'effet de cette amélioration sur les régimes sociaux se fait avec un certain décalage.

Le CSR n'intervient de loin pas que pour des personnes sans emploi puisque l'on constate qu'environ 60 % ont des revenus, même partiels.

S'agissant de celles qui sont en fin de droit chômage, elles sortent des statistiques ORP mais entrent dans celles du revenu d'insertion. Par ailleurs, les capacités de réinsertion professionnelle d'une partie des personnes à l'aide sociale sont moindres que la moyenne des chômeurs.

Le nombre de bénéficiaires du RI de notre région a évolué de la manière suivante en 2008 (moyenne mensuelle):

- 1^{er} trimestre: 905
- 2^e trimestre: 925
- 3^e trimestre: 912
- 4^e trimestre 993.

Si l'on constate donc une certaine stabilité au cours des trois premiers trimestres, un phénomène d'augmentation apparaît au cours des derniers mois de l'année. Celui-ci est également habituel et tient au caractère saisonnier de certains emplois occupés par des personnes ayant des contrats de durée déterminée, notamment dans la restauration et l'hôtellerie, mais il traduit également le parallèle constaté au niveau du taux de chômage de notre région qui est remonté à cette même période.

Par rapport à la situation cantonale connue au niveau du RI, notre région n'a pas connu une baisse, faible mais constante du nombre total de bénéficiaires, enregistrée entre avril et novembre dans certaines régions du canton.

Epicierie CARITAS

La direction de Caritas Vaud s'est approchée des responsables sociaux de la commune de Renens et également de la direction du CSR au cours de l'hiver 2007-2008.

A l'instar d'autres réalisations de ce type, Caritas souhaitait implanter une épicerie sociale dans l'Ouest lausannois. Cette intention se basait sur le fait qu'une partie relativement importante des clients de leur

épicerie sociale de Lausanne provenait de l'Ouest lausannois.

En quelques mots, les épiceries Caritas ont pour vocation de vendre à des prix clairement inférieurs à ceux du marché, des produits frais et de base, dont la date de consommation est normale, aux personnes en situation financière difficile.

Pour limiter l'accès aux personnes à faibles revenus, l'achat est subordonné à la présentation d'une carte de légitimation remise par un service social, public ou privé, qui atteste de la connaissance des éléments financiers à qui elle l'a délivrée.

Diverses entreprises "sponsorisent" des produits, sans apparaître pour autant, à titre d'action sociale et permettent ainsi leur vente à un prix diminué.

D'autres produits sont acquis par une centrale d'achat au niveau suisse qui se voit offrir à des prix bas des aliments qui ont été produits en trop gros nombre par rapport à la demande normale.

En outre, de la logistique au stockage, au transport et à la vente, des emplois d'insertion en faveur de personnes cherchant à s'insérer dans le monde du travail sont ainsi proposés, ce qui est également une facette enthousiasmante de ce secteur de Caritas.

Le comité de direction de l'ARASOL, après une présentation large du concept et du projet d'implantation d'une épicerie à Renens au profit des personnes à faible revenu de tout l'Ouest lausannois, a décidé de soutenir ce projet en versant à Caritas un don de Fr. 10'000.- dans le but précis de compléter les efforts de la commune de Renens et de la Loterie Romande, ce qui a permis de financer les travaux de mise en conformité avec les normes d'hygiène et l'installation des appareils de maintien du froid et la rénovation des locaux.

L'épicerie Caritas a ouvert ses portes en novembre 2008 à la rue de l'Avenir 9 à Renens.

Agences d'assurances sociales (AAS)

Notre région avait sollicité et obtenu du département de la santé et de l'action sociale (DSAS), le report d'une année de la

régionalisation des anciennes agences communales d'assurances sociales, en raison des conséquences du sinistre connu par le CSR.

Au cours de l'année 2008, l'étude et la mise en place de cette régionalisation a donc été reprise par la direction de l'ARASOL en collaboration avec les responsables des services sociaux communaux.

Celle-ci a abouti à la signature de 5 conventions passées entre l'ARASOL avec chacune des cinq Municipalités qui continueront d'avoir une agence au sein de leur commune, comme antérieurement (Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens). Les conventions précisent ce que chaque commune fournit comme prestation pour la structure (locaux, communications téléphoniques, fax, etc).

Rappelons que la commune de Saint-Sulpice était desservie déjà depuis plusieurs années par celle de Chavannes-près-Renens et qu'il en était de même depuis plus longtemps encore pour les habitants de Villars-Sainte-Croix qui étaient desservis par l'agence de Bussigny-près-Lausanne.

Ainsi, l'un des buts du groupe de travail, soit celui de maintenir la proximité existante pour les habitants a été respecté, les nouvelles agences régionalisées se situant dans les mêmes locaux que précédemment.

S'agissant du personnel, les collaborateurs affectés précédemment pour l'entier de leur tâche à l'agence communale d'assurances sociales, ont été repris par l'ARASOL au 1^{er} janvier 2009.

Ceux-ci se sont vu proposer des conditions qui ont pris en compte la situation existante, les droits acquis propres à chaque commune ont été intégrés individuellement.

Chaque collaborateur concerné a accepté son transfert aux conditions finalement proposées par l'ARASOL et contenues dans une convention particulière.

Les 9 collaborateurs seront à l'avenir soumis au statut du personnel de l'ARASOL dès 2009.

Nous nous félicitons de l'esprit qui a prévalu dans ce changement et espérons que la dynamique professionnelle engendrée par la constitution d'une équipe au service de toutes les communes de notre région favorise le service à la population.

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation d'Ecublens au comité de direction: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale.

Bilan d'activité 2008 au CMS d'Ecublens, par Mme Mary-Claude Thierstein, responsable de centre

Management

Le 1^{er} septembre 2008, Mme Christine Ischer a intégré la fonction d'infirmière coordinatrice à 30 % afin de soulager la responsable de centre de certaines tâches, notamment tout le travail administratif en lien avec les exigences des assureurs et un poste de praticienne formatrice à 20 % pour accompagner les stages au CMS des étudiantes HES.

Les objectifs posés ont tous été atteints. Suite à une journée de réflexion pour mieux structurer l'activité, la responsabilité des processus de travail à PERSAM a été répartie entre les collaboratrices de ce service, ce qui a renforcé leur satisfaction.

Ressources humaines

Notre collaboratrice PERSAM a réussi son CFC d'ASSC (assistante en soins et santé communautaire) et a débuté dans l'exercice de cette nouvelle fonction. Une de ses collègues a démarré sa formation d'ASSC le 25 août 2008.

Nous avons engagé une nouvelle infirmière en psychiatrie à 50 % au 1^{er} février 2008. Nous avons également complété l'équipe du secrétariat PERSAM par l'engagement d'une secrétaire de planification des soins de base à 40 %. Un infirmier a été engagé pour remplacer un congé maladie longue durée ainsi qu'un congé maternité. Au 1^{er} septembre 2008, une infirmière a été engagée à 50 % pour remplacer le pourcentage laissé vacant par Mme Ischer.

Chez les auxiliaires, un départ à l'âge de la retraite, ainsi que 2 demandes de retraite anticipée en mars et août 2008 nous ont amenés à engager également du personnel.

Un travail de visibilité de l'activité de l'ergothérapeute a été entrepris à différents niveaux avec comme résultats une augmentation de 4.7 % à la fin de l'année. Le processus de développement des compétences a induit un accompagnement individuel et collectif en continu du personnel avec des résultats mesurables.

Prise en charge

Durant l'année 2008, le CMS est intervenu auprès de 513 clients domiciliés à Ecublens, dont 58 nouveaux clients et 325 nouveaux épisodes, de 314 clients domiciliés à Chavannes-près-Renens dont 40 nouveaux clients et 200 nouveaux épisodes, et de 150 clients domiciliés à St-Sulpice, dont 16 nouveaux clients et 103 nouveaux épisodes.

Le nombre de repas a légèrement augmenté. L'augmentation de 3.3 % des soins de base est inférieure à celle de 2007 mais reste conséquente. La diminution de 2.5 % des soins infirmiers s'avère surprenante car elle n'a pas été ressentie à l'interne du CMS. Elle peut être due à la création du poste de coordinatrice infirmière à 30 % qui reste comptée dans l'équipe mais qui ne se rend plus à domicile.

Le nombre d'heures de lessive et repassage continue à diminuer alors que l'aide au ménage progresse de 8.3 %. Les familles trouvent probablement plus de ressources en leur sein pour assumer la lessive que le ménage ou font ce choix afin de limiter les prestations qui leur seront facturées.

Heures prestations 2008 – CMS Ecublens

	2005	2006	2007	2008	Evolution 2007- 2008
Aide au ménage	7'623	8'807	8'735	9'457	8.3 %
Lessive et repassage	2'203	2'526	2'336	2'239	-4.2 %
Soins infirmiers	5'145	6'111	6'785	6'615	-2.5 %
Soins de base	15'952	18'320	21'366	22'065	3.3 %
Soins d'ergo thérapie	305	179	215	225	4.7 %
Démarches sociales	760	840	705	687	-2.6 %
Repas	18'016	13'730	14'692	15'228	3.6 %

L'ergothérapeute et les infirmières évaluent et supervisent les 53.4 % de soins de base fournis à notre clientèle.

♦ ♦ ♦ ♦

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)



Introduction et objectifs

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, en juin 1993, de la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs, l'office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL) a vu le jour le 1^{er} janvier 1994.

L'ORPOL est un centre de prestations compétent pour tout ce qui a trait au marché du travail; il fait également office de bureau de liaison entre employeurs et chômeurs.

Buts principaux poursuivis:

- Réinsertion rapide et durable des demandeurs d'emploi au sein du marché du travail.
- Fourniture de prestations qualitativement élevées aux clients des ORP.
- Application optimale des mesures liées au marché du travail.

- Détection des abus en matière d'assurance chômage et lutte contre ces derniers.

L'ORPOL, un partenaire sur le marché du travail

L'office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes du district de l'Ouest lausannois: Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Comme mentionné précédemment, il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises du district.

La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires. Notre office est situé géographiquement à cheval sur les communes de Renens et Crissier. Il regroupe 38 collaborateurs répartis en deux secteurs:

- Les services
- L'industrie.

Il comprend un département "Interface" qui s'occupe plus particulièrement du démarchage auprès des entreprises et du traitement de la place vacante. Les collaborateurs "Interface" sont en mesure d'identifier les clients potentiels, de mettre sur pied un réseau de clients et de l'entretenir.

D'autre part, à l'annonce d'un poste vacant, les conseillers en personnel de l'ORPOL sont à même d'évaluer les qualifications des demandeurs d'emploi. Ils connaissent les différentes phases de procédure de sélection du personnel et peuvent offrir aux entreprises des dossiers de candidats soigneusement sélectionnés.

Le concept des ORP est original de par la gratuité des services, une couverture régionale pour tout le territoire suisse, ainsi que le libre accès pour toutes les entreprises et tous les travailleurs présents sur le marché suisse du travail.

Réalisations du département interface de l'ORPOL

Le département "interface" a réalisé en 2008 pour la promotion de l'ORPOL:

- **Visites d'entreprises**
731 entreprises visitées
1'588 places vacantes acquises grâce aux visites en entreprises.

- **Cafés contacts**
4 cafés contacts réunissant 122 entreprises du district de l'Ouest lausannois
1 vernissage de peinture avec l'artiste Dominique Patricia Eyer réunissant 38 partenaires de l'office.

- **EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne)**
Forum (novembre 2008), corrections des CV, simulation d'entretiens d'embauche.

- **Restructurations d'entreprises**
Des séances d'information destinées aux personnes subissant un licenciement collectif ont été données auprès des sociétés:
- GE Money Bank, Bussigny
- Visiowave, Ecublens.

Compétences de l'ORPOL

Le service de l'emploi de l'Etat de Vaud a délégué les compétences suivantes aux ORP:

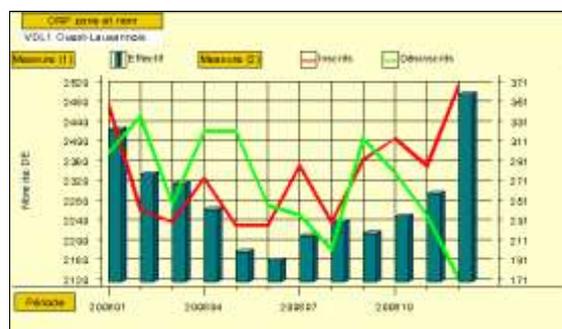
- **Entretiens d'information, de conseils et de contrôle**
Séances d'information d'une demi-journée pour tout nouveau demandeur d'emploi, inscriptions, bilans professionnels, conseils, contrôles.
- **Assignations à des postes de travail vacants**
- **Attribution de mesures actives**
Cours de perfectionnement / Stages professionnels, de formation et d'essai / Allocations cantonales (ACIT) et fédérales (AIT) d'initiation au travail, de formation (AFO) / Soutien à l'activité indépendante (SAI) / Emplois temporaires subventionnés (ETS) et d'insertion (EI) / Entreprises d'entraînement (EE) / Semestres de motivation (SeMo).

- **Sanctions**
Recherches de travail insuffisantes, comportement passif lors d'un entretien d'embauche, rendez-vous manqués, refus de mesures actives, refus d'emplois

convenables, violation de l'obligation de renseigner, soutien d'une activité indépendante sans suite par la faute de l'assuré-e.

- **Aptitude au placement.**

Évolution des demandeurs d'emploi 2008



Bilan de l'année 2008

Inscriptions et réinscriptions de nouveaux demandeurs d'emploi	3'318
Entretiens de conseil	29'505
Visites d'entreprises	731
Acquisitions de places vacantes	1'588
Assignations à des places vacantes	7'428
Placements fixes et temporaires effectués par l'ORPOL	749
Placements fixes et temporaires de demandeurs d'emploi de longue durée	135
Décisions de sanctions	2'562
Jours de suspension suite aux décisions de sanctions	17'582
Examens de l'aptitude au placement	302
Décisions d'aptitude au placement	192
Décisions d'inaptitude au placement	117
Désinscriptions (avec ou sans emploi, renoncement, inaptitude, transfert autres assurances)	3'209
Délai moyen écoulé entre l'inscription et le 1 ^{er} entretien d'un nouveau demandeur d'emploi	6.2

Évolution du taux de chômage par commune

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Bussigny												
demandeurs d'emploi	211	201	201	200	197	200	201	203	204	216	225	240
dont chômeurs	143	132	121	122	122	126	125	132	138	151	162	174
proportion DE/chôm %	67.8	65.7	60.2	61	61.9	63	62.2	65	67.6	69.9	72	72.5
Actifs	4242	4242	4242	4242	4242	4242	4242	4242	4242	4242	4242	4242
Taux chômage %	3.4	3.1	2.9	2.9	2.9	3	2.9	3.1	3.3	3.6	3.8	4.1

Chavannes												
demandeurs d'emploi	263	253	257	254	236	230	228	230	223	212	228	248
dont chômeurs	181	173	173	169	163	147	150	144	149	142	164	184
proportion DE/chôm %	68.8	68.4	67.3	66.5	69.1	63.9	65.8	62.6	66.8	67	71.9	74.2
Actifs	3274	3274	3274	3274	3274	3274	3274	3274	3274	3274	3274	3274
Taux chômage %	5.5	5.3	5.3	5.2	5	4.5	4.6	4.4	4.6	4.3	5	5.6

Crissier												
demandeurs d'emploi	228	221	216	215	219	218	216	224	220	206	215	242
dont chômeurs	166	156	138	126	135	129	136	147	142	127	131	159
proportion DE/chôm %	72.8	70.6	63.9	58.6	61.6	59.2	63	65.6	64.5	61.7	60.9	65.7
Actifs	3522	3522	3522	3522	3522	3522	3522	3522	3522	3522	3522	3522
Taux chômage %	4.7	4.4	3.9	3.6	3.8	3.7	3.9	4.2	4	3.6	3.7	4.5

Ecublens												
demandeurs d'emploi	357	348	351	331	302	293	304	305	304	308	313	347
dont chômeurs	243	228	225	207	172	170	184	197	192	206	196	229
proportion DE/chôm %	68.1	65.5	64.1	62.5	57	58	60.5	64.6	63.2	66.9	62.6	66
Actifs	5688	5688	5688	5688	5688	5688	5688	5688	5688	5688	5688	5688
Taux chômage %	4.3	4	4	3.6	3	3	3.2	3.5	3.4	3.6	3.4	4

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Prilly												
demandeurs d'emploi	388	383	378	393	387	401	415	426	406	417	408	428
dont chômeurs	261	263	251	271	243	253	274	282	257	258	265	287
proportion DE/chôm %	67.3	68.7	66.4	69	62.8	63.1	66	66.2	63.3	61.9	65	67.1
Actifs	5624	5624	5624	5624	5624	5624	5624	5624	5624	5624	5624	5624
Taux chômage %	4.6	4.7	4.5	4.8	4.3	4.5	4.9	5	4.6	4.6	4.7	5.1

Renens												
demandeurs d'emploi	925	877	863	824	793	772	790	790	793	835	851	934
dont chômeurs	622	567	554	492	496	483	504	510	516	559	578	662
proportion DE/chôm %	67.2	64.7	64.2	59.7	62.5	62.6	63.8	64.6	65.1	66.9	67.9	70.9
Actifs	9977	9977	9977	9977	9977	9977	9977	9977	9977	9977	9977	9977
Taux chômage %	6.2	5.7	5.6	4.9	5	4.8	5.1	5.1	5.2	5.6	5.8	6.6

Saint-Sulpice												
demandeurs d'emploi	50	45	45	42	40	43	48	51	54	45	46	49
dont chômeurs	35	31	30	28	26	31	33	34	36	32	34	38
proportion DE/chôm %	70	68.9	66.7	66.7	65	72.1	68.8	66.7	66.7	71.1	73.9	77.6
Actifs	1586	1586	1586	1586	1586	1586	1586	1586	1586	1586	1586	1586
Taux chômage %	2.2	2.0	1.9	1.8	1.6	2.0	2.1	2.1	2.3	2.0	2.1	2.4

Villars-Sainte-Croix												
demandeurs d'emploi	6	9	8	8	7	7	11	13	15	14	13	11
dont chômeurs	5	7	7	7	5	5	9	9	12	9	10	8
proportion DE/chôm %	83.3	77.8	87.5	87.5	71.4	71.4	81.8	69.2	80	64.3	76.9	72.7
Actifs	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340
Taux chômage %	1.5	2.1	2.1	2.1	1.5	1.5	2.6	2.6	3.5	2.6	2.9	2.4

Actifs: selon le recensement 2000.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Valorsa SA

Délégation d'Ecublens: M. Christian Maeder, Conseiller municipal.



Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du canton de Vaud. Il regroupe 111 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux, Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de 170'000 habitants.

Ces 111 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13 % de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Le début de l'année 2008 a permis à Valorsa de rencontrer ses actionnaires lors de séances d'information concernant les taxes et règlements communaux. Plusieurs communes ont, suite à ces réunions, démarré un projet de mise à niveau de leur règlement avec instauration d'un taxe proportionnelle.

L'année 2008 a été marquée par la réussite complète de la logistique rail-route. Avec 90 % des communes actionnaires collectant leurs ordures ménagères avec des véhicules IES/ACTS et l'accès à deux stations de compactage pour le 10 % restant, tous les sacs poubelles du périmètre ont pris le train.

En parallèle, Valorsa a lancé une collecte rationalisée des déchets spéciaux des ménages. Grâce à la forte contribution de toutes les communes, ce ramassage a pris sa vitesse de croisière en quelques mois.

Les chiffres ci-après montrent les quantités de déchets gérées par Valorsa. 10'000 tonnes supplémentaires de déchets industriels sont apparues sur le périmètre Ouest. De manière générale, la production de déchets ménagers continue sa croissance. Dans ces conditions, Valorsa SA s'efforce de rechercher pour les communes les meilleurs débouchés.

Côté administratif, l'attention se porte toujours plus sur le conseil aux communes pour les procédures de marchés publics, l'optimisation des collectes et les déchetteries. Valorsa SA met à disposition son expérience et ses connaissances du secteur des déchets pour proposer le meilleur service à ses actionnaires.

	2007 en tonnes gérées par Valorsa	2008 en tonnes gérées par Valorsa
Ordures ménagères	37'688	38'515
Déchets encombrants	4'599	3'522
Déchets commerciaux	4'345	14'245
Papier	4'361	4'426
Verre	4'477	4'392
Déchets compostables	1'839	2'153
OREA, appareils électriques	396	395

♦ ♦ ♦ ♦

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

Délégation d'Ecublens au conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis: M. Michel Farine, Conseiller municipal.

Suite à un appel d'offres lancé le 12 février, Taxi Services Sàrl s'est vu octroyer, le 20 août, la concession d'exploitation du central d'appel des taxis de place. Il s'ensuit que, conformément au règlement sur le central d'appel des taxis A, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, tous les exploitants A doivent, à compter du 1^{er} janvier 2009, s'abonner à Taxi Services Sàrl.

Toutefois, quatorze exploitants ont refusé de souscrire un contrat d'abonnement

après de ladite société, ce qui a entraîné le retrait de leurs autorisations. Tous ont recouru contre cette décision et les procédures sont actuellement pendantes.

Au demeurant, le comité de l'association a tenu sept séances consacrées, outre aux opérations liées à l'attribution de la concession d'exploitation précitée, au traitement des diverses affaires en cours

♦ ♦ ♦ ♦

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation d'Ecublens: Mme Danièle Pe-toud Leuba (commission plénière + bureau) et M. Christian Maeder (commission plénière), Conseillers municipaux

Réunions du bureau et de la commission

Le bureau et la commission plénière ont tenu séance les 16 avril et 17 septembre. Les principaux points traités se résument comme suit:

- Adoption des comptes de l'exercice 2007;
- Adoption du budget 2009;
- Interventions du service d'entretien;
- Etat d'avancement du PGEE;
- Réhabilitation du collecteur de la Mèbre.

Interventions du service d'entretien

Les contrôles réguliers opérés par le service d'entretien permettent de déceler des obstructions, dégâts et autres anomalies, aussi bien sur les collecteurs intercommunaux que sur les points de raccordements publics et privés.

Ces contrôles ont mis notamment en évidence des déversements d'eaux usées permanents (déjà signalés précédemment) aux endroits suivants:

- Dans la Mèbre, secteur Blancherie-Préfaully, commune de Chavannes-près-Renens;
- Dans la Sorge, secteur Pontet, commune d'Ecublens.

Dans ces deux cas, la résolution des problèmes relève des communes territoriale-

ment concernées et non de l'Entente intercommunale.

Le service d'entretien a également décelé en d'autres endroits des dysfonctionnements impliquant des communes non membres de l'Entente intercommunale, en particulier les communes amont dont les eaux transitent dans les collecteurs intercommunaux, ou encore la commune de Villars-Sainte-Croix pour un point de raccordement EC sur la Sorge.

En pareils cas, le rôle de l'Entente intercommunale se limite à informer, voire inciter, les instances concernées à remédier aux défauts constatés. Seul le SESA est à même d'ordonner les mesures à prendre et en contrôler la réalisation.

Inondations du 26 juillet

Lors de la crue exceptionnelle de la Mèbre survenue le 26 juillet, avec un débit de 44 m³/sec. (alors que le volume habituel se situe entre 1 et 20 m³/sec.), les ouvrages de l'Entente intercommunale ont subi des dommages: arrachage de couvercles de regards, déplacement d'une dalle sur le secteur voûté (sur la commune de Renens), effondrement d'un tronçon de collecteur à l'aval dudit voûtage, sur territoire de la commune de Chavannes-près-Renens.

Les travaux de réhabilitation les plus urgents ont dû être entrepris sans tarder. Ceux n'ayant pas de caractère d'urgence, telle que la réparation de l'éclairage du voûtage, ont été reportés à 2009.

Etat d'avancement du PGEEI

Le PGEE intercommunal est au point mort, en raison des données manquantes de la part de la commune de Chavannes. De ce fait, les calculs hydrauliques doivent être différés.

Réhabilitation du collecteur de la Mèbre

Après la première étape (secteur compris sur Crissier entre le Moulin d'En Bas et la rue de l'Industrie) la commission a décidé de poursuivre la réhabilitation du collecteur Mèbre, sur territoire de Renens (secteur compris entre la rue de l'Industrie et l'avenue de Préfaully). Il s'agit d'interventions ponctuelles, par chemisage complet de la

canalisation existante sur les tronçons les plus endommagés, et par la pose d'une gaine en polyester thermdurcissable sur les tronçons les moins atteints.

Ces travaux nécessitent l'obtention d'un crédit d'investissement de Fr. 387'310.-, amorti par un prélèvement de même montant sur le fonds de rénovation des ouvrages, précisément créé pour faire face à des engagements de cette nature. La commission intercommunale a adopté le projet de préavis y relatif le 17 septembre 2008. Les Conseils communaux se sont prononcés favorablement entre octobre et décembre 2008.

◆◆◆◆

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2008 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2008.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin Ph. Poget

Ecublens/VD, le 27 avril 2009
PHP/sm

*Document imprimé par le greffe municipal
en 130 exemplaires*